

COVID-19

PROTOCOLE DE REPRISE DU GOLF PUBLIC DES 3 VALLONS CAPI

En complément des principes généraux fixés par le gouvernement dans le cadre du contexte exceptionnel de l'épidémie du Covid 19, et en s'appuyant sur les recommandations de la Fédération Française de Golf, le Golf des 3 Vallons CAPI a mis en place des mesures exceptionnelles afin de protéger les golfeurs et le personnel.

ACCUEIL

- > L'accueil est ouvert dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières ;
- > **Accès limité à 1 seule personne à la fois ;**
- > Du gel hydroalcoolique est à votre disposition ;
- > Pas de vente proshop jusqu'à nouvel ordre ;
- > Les vestiaires sont ouverts dans les mêmes conditions mais uniquement pour l'accès aux toilettes et aux lavabos. Les douches ne sont pas accessibles. **1 seule personne à la fois ;**
- > **Les réservations de départ sont obligatoires** pour les parcours 9 trous et compact. Privilégier vos réservations en ligne ou par téléphone. Aucun départ sans réservation en amont.
Pour le 9 trous : Partie de 4 joueurs autorisés dans les conditions de distanciation sociale et des gestes barrières. Le temps d'écart entre les parties est augmenté à 15 minutes.
Pour le compact : Partie de 3 joueurs autorisés dans les conditions de distanciation sociale et des gestes barrières. Le temps d'écart entre les parties sera de 10 minutes ;
- > **Pas de prêt de clubs ;**
- > Pour éviter les regroupements, les joueurs qui ont réservé un départ arriveront maximum 30 minutes avant leur départ. Ils devront immédiatement partir du site à la fin de leur partie.

PRACTICE

- > Le practice est ouvert dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières. Tous les tapis sont à disposition. Respect des distances de sécurité sanitaire ;
- > **Pas de seau.** Chaque joueur devra venir avec le sien (jusqu'à nouvel ordre). Les balles seront désinfectées par le personnel ;
- > Le practice **sera priorisé pour les enseignants et les joueurs dont le départ est imminent.**

PARCOURS

- Sur les parcours, les joueurs respecteront une distanciation sociale et appliqueront les gestes barrières ;
- Les critères de distanciation spécifiques entre les joueurs sont les suivantes : une distance physique suffisante correspondant à 4m² (soit minimum de 2 mètres entre joueurs) ;
- Réserve de départ limitée à 9 trous ;
- Pas de râtaux dans les bunkers ;
- **Interdiction de manipuler les drapeaux ;**
- Interdiction de relever la balle d'un autre joueur ;
- Interdiction d'échanger les cartes de score ;
- Les lave-balles sont neutralisés ;
- Désinfectez-vous les mains après utilisation des poubelles de parcours.

LOCAL À CHARIOT

- **1 seule personne à la fois ;**
- Lavez-vous les mains après usage de la poignée ;
- Interdiction de déplacer un autre chariot que le sien.

AIRE DE LAVAGE

- L'accès à l'eau et à la soufflette sont momentanément indisponibles pour raisons sanitaires.

PUTTING

- La zone de putting green est limitée à 4 joueurs, elle est ouverte sous condition du respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières. **Une distance physique suffisante correspondant à 4m² ;**
- **Les joueurs dont le départ est imminent sont prioritaires ;**
- Pas de drapeaux ;
- Interdiction de relever la balle d'un autre joueur.

ENSEIGNEMENT

- Les enseignants peuvent donner des cours à un ou plusieurs élèves (dans la limite d'un ratio d'un enseignement pour un maximum de 8 élèves). Ils devront respecter les distances de sécurité et ne seront jamais à moins de 2 mètres de leur élève qu'ils ne toucheront en aucun cas. Ils devront respecter l'ensemble des présentes consignes.

Ces mesures sont en application jusqu'à nouvel ordre, nous vous remercions de les respecter.